



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MARS 2016**

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le dix sept mars, le Conseil municipal, dûment convoqué le 9 mars, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de **Madame COLINEAUX Marie-Odile, Maire**

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 14

PRÉSENTS : MM GUÉMENE Henri - BROHAN Paul - GUITTON Ludovic - DUBOIS Alain - GUEHO Cyril - LE CARS Yannick - NEVOUX Claude - MMES LE RAY Marie-Thérèse - PIQUET Jocelyne - CAUDARD Marie-Thérèse

ABSENTS EXCUSÉS : Mme DE LA BOUILLERIE Sybille - MM LOYER Dominique - AUTRAN Thierry - DEPEIGE Fabrice

POUVOIRS : Mme DE LA BOUILLERIE Sybille à M. GUÉMENE Henri - M. LOYER Dominique à M. GUEHO Cyril - M. AUTRAN Thierry à Mme COLINEAUX Marie Odile

SECRÉTAIRE : M. GUITTON Ludovic



Le Compte rendu du 25 février 2016 a été approuvé à l'unanimité.

2016_03_01_ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Une présentation des différentes taxes directes est faite aux élus. Les taux en vigueur au 1^{er} janvier 2015 sont les suivants.

- *Taxe d'habitation : 12.70 %
- * Taxe foncière (bâti) : 20.02%
- * Taxe foncière (non bâti) : 68.47 %

Sur avis de la Commission finance réunie le 26 février, il est proposé le maintien des taux. Madame le Maire explique que les prévisions budgétaires 2016 ont été calculées sur la base des taux 2015.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le maintien des taux pour l'année 2016 comme ci-dessus.

2016_03_02 BUDGET ASSAINISSEMENT_-COMPTE DE GESTION

Vu les chiffres présentés par la Trésorerie et vérifiés, les membres procèdent au vote du compte de gestion du Budget Assainissement tel qu'il est présenté.

Après délibéré, les membres à l'unanimité valident le compte de gestion.

2016_03_03 BUDGET ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

(Délibération prise en l'absence du Maire)

Vu les chiffres présentés aux membres et vérifiés avec la Trésorerie, le conseil municipal, **après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2015** qui se présente comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	15 894.94 €
Recettes	27 548.95 €
Résultat de l'exercice = Excédent	11 654.01 €

Reprise résultat antérieur	0 €
Part affectée à l'invest./couverture déficit	11 654.01 €
Solde de clôture	0 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	13 050.49 €
Recettes	34 632.28 €
Résultat de l'exercice = Excédent	21 581.79 €
Reprise résultat antérieur Déficitaire	- 102 199.36 €
Solde de clôture	- 80 617.57 €

2016_03_04 BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DE RESULTATS

Sur avis de la Commission finances, il est proposé l'affectation de résultats qui sera reportée sur le Budget Assainissement 2016 comme suit :

Investissement

Compte 1068 ® : « excédent fonctionnement capitalisé »	11 654.01 €
Compte 001 ① : « déficit d'investissement reporté »	- 80 617.57 €

Après en avoir délibéré, les membres approuvent à l'unanimité l'affectation des résultats présentés ci-dessus.

2016_03_05 BUDGET ASSAINISSEMENT – BUDGET 2016

Le Budget est présenté aux membres, suivant avis de la Commission finances et vérifié avec la Trésorerie, **le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2016 qui se présente comme suit :**

Section de fonctionnement

Dépenses	32 580.00 €
Recettes	32 580.00 €

Section d'investissement

Dépenses	137 300.00 €
Recettes	137 300.00 €

2016_03_06 BUDGET COMMERCE_-COMPTE DE GESTION

Vu les chiffres présentés par la Trésorerie et vérifiés, les membres procèdent au vote du compte de gestion du Budget Commerce tel qu'il est présenté.

Après délibéré, les membres à l'unanimité valident le compte de gestion.

2016_03_07 BUDGET COMMERCE - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

(Délibération prise en l'absence du Maire)

Vu les chiffres présentés aux membres et vérifiés avec la Trésorerie, le conseil municipal, **après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2015** qui se présente comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	414.25 €
Recettes	3 851.38 €
Résultat de l'exercice = Excédent	3 457.13 €
Reprise résultat antérieur déficitaire	4 675.31 €
Solde de clôture	8 112.44 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	3 588.19 €
Recettes	<u>6 801.46 €</u>
Résultat de l'exercice = Excédent	3 213.27 €
Reprise résultat antérieur déficitaire	- 6 801.46 €
Solde de clôture	- 3 588.19 €

2016_03_08 BUDGET COMMERCE- AFFECTATION DE RESULTATS

Sur avis de la Commission finances, il est proposé l'affectation de résultats qui sera reportée sur le Budget Commerce 2016 comme suit :

Investissement

Compte 1068 ®: « excédent fonctionnement capitalisé »	3 600.00 €
Compte 001 ① « résultat d'investissement reporté »	3 588.19 €

Fonctionnement

Compte 002® « Excédent de fonctionnement reporté »	4 512.44 €
--	-------------------

Après en avoir délibéré, les membres approuvent à l'unanimité l'affectation des résultats présentés ci-dessus.

2016_03_09 BUDGET COMMERCE- BUDGET 2016

Le Budget est présenté aux membres, suivant avis de la Commission finances et vérifié avec la Trésorerie, **le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2016 qui se présente comme suit :**

Section de fonctionnement

Dépenses	10 240.00 €
Recettes	10 240.00 €

Section d'investissement

Dépenses	12 046.00 €
Recettes	12 046.00 €

2016_03_10 BUDGET COMMUNE - COMPTE DE GESTION

Vu les chiffres présentés par la Trésorerie et vérifiés, les membres procèdent au vote du compte de gestion du Budget Commune tel qu'il est présenté.

Après délibéré, les membres à l'unanimité valident le compte de gestion.

2016_03_11 BUDGET COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

(Délibération prise en l'absence du Maire)

Vu les chiffres présentés aux membres et vérifiés avec la Trésorerie, le conseil municipal, **après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2015** qui se présente comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	422 824.10 €
Recettes	<u>530 378.95 €</u>
Résultat de l'exercice = Excédent	107 554.85 €
Reprise résultat antérieur	48 727.50 €
Solde de clôture	156 282.35 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	253 079.59 €
----------	--------------

Recettes	316 044.23 €
Résultat de l'exercice = Excédent	62 694.64 €
Reprise résultat antérieur déficitaire	- 75 460.31 €
Solde de clôture	- 12 495.67 €

2016_03_12 BUDGET COMMUNE – AFFECTATION DE RESULTATS

Madame le Maire rappelle que suite à la dissolution du CCAS les résultats seront repris dans le budget COMMUNE :

Investissement + 1 005.00 €

Fonctionnement + 2 577.35 €

Sur avis de la Commission finances, il est proposé l'affectation de résultats qui sera reportée sur le Budget Commune 2016 comme suit :

Fonctionnement

Compte 002® « Excédent de fonctionnement reporté »	130 164.03 €
--	---------------------

Investissement

Compte 1068®: « excédent fonctionnement capitalisé »	28 695.67 €
--	--------------------

Compte 001 ① « résultat d'investissement reporté »	11 490.67 €
--	--------------------

Après en avoir délibéré, les membres approuvent à l'unanimité l'affectation des résultats présentés ci-dessus.

2016_03_13 BUDGET COMMUNE – BUDGET 2016

Le Budget est présenté aux membres, suivant avis de la Commission finances et vérifié avec la Trésorerie, **le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2016 qui se présente comme suit :**

Section de fonctionnement

Dépenses	651 437.00 €
----------	---------------------

Recettes	662 980.00 €
----------	---------------------

Section d'investissement

Dépenses	408 995.00 €
----------	---------------------

Recettes	408 995.00 €
----------	---------------------

2016_03_14 BAIL COMMERCE « ASSIETTE ARROSEE »

La convention faite à Mme FEILDEL Sonia pour mise à disposition gratuite du commerce 'l'Assiette Arrosée" arrivant à son terme au 31 mars et comme il lui avait été indiqué, à compter du 1^{er} avril un bail commercial (3/6/9) lui serait proposé chez un notaire.

Le tarif de la location avait été défini à 250.00 euros.

Afin de rédiger un bail commercial il conviendra de fixer les modalités de location (durée, dépôt de garantie)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- décide de fixer les conditions comme suit :

- Montant du loyer : 250.00 euros fixe pendant trois ans puis révisé suivant l'indice des loyers,
- Durée de location : bail de 3 ans renouvelable,

- Dépôt de garantie : 1 mois,
- Type d'activité : dépôt de pain, épicerie, bar, journaux, vente de produits locaux.....

- charge Madame le Maire de signer tous les documents nécessaires

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe les membres du lancement de l'appel d'offres « Aménagement Sécurité bourg », les travaux de réfection du réseau EP sur la route de Rochefort devraient démarrer début juin et les travaux d'aménagement début septembre sur les Routes de Rochefort, Peillac et Saint Martin pour une durée d'environ 3 mois.
- Préparation du Flash info d'avril
- Plantation d'arbres avec les enfants de l'école le mardi 22 mars

Dates à Retenir :

Conseil municipal le 3 mai
 Fête champêtre de la Bogeraie 15 mai
 Tournoi Palets le 21 mai organisé par AG Foot
 Tournoi de Foot organisé le 11 juin par Grav'sain et AG Foot
 Les Tablées le 19 juin

La séance est clôturée à 22h10

après avoir délibéré sur les points numérotés

de 2016_03_01 à 2016_03_10_14

M.-O. COLINEAUX

H. GUÉMENE

P. BROHAN

L. GUITTON

C. NEVOUX

Y. LE CARS

D. LOYER

A. DUBOIS

T. AUTRAN

Pouvoir

Pouvoir

M.T CAUDARD

M.T LERAY

S.DE LA BOUILLERIE

Pouvoir

J. PICQUET

C.GUEHO

F.DEPEIGE

absent